

Famille et divorcés-remariés : ce qui se prépare à Rome

Author : Louis-Mériadec Kercosquer

Categories : [En Une](#), [Riposte Catholique](#), [Rome](#)

Date : 20 février 2014



L'agenda du Vatican est actuellement des plus chargés à l'occasion de la réunion du C8, ce groupe de cardinaux chargés de conseiller le Saint-Père sur la réforme de la Curie. Parmi les sujets évoqués, la question des divorcés-remariés figure en bonne place. D'abord, a lieu un consistoire, qui débute aujourd'hui et s'achèvera demain. Il réunit les cardinaux présents à Rome, dont les nouveaux cardinaux, créés à cette occasion. De larges discussions sont prévues au sujet de la pastorale familiale, et, en particulier, des divorcés-remariés.

Sujet d'inquiétude pour les défenseurs de la morale familiale traditionnelle, c'est le cardinal allemand, et théologien assez progressiste, Walter Kasper, qui fera l'intervention la plus importante. Il a déjà pris position par le passé, alors qu'il était évêque diocésain, pour infléchir et même contredire la discipline traditionnelle qui exclut les divorcés-remariés. Dans un entretien accordé au journal allemand *Die Zeit*, il a encore récemment réaffirmé qu'il pourrait admettre l'accès à la communion sacramentelle des divorcés-remariés. Toutefois, de libres débats suivront son discours, et ils promettent d'être animés.

Autre sujet de préoccupation, c'est la réunion du secrétariat du Synode des évêques, les lundi et mardi 25 février prochains. Cette réunion est présidée par le futur cardinal Bladisseri, secrétaire du Synode. Il aura la mission de commencer à examiner les réponses fournies par les évêchés allemand, autrichien, suisses ou japonais au questionnaire sur la famille, envoyé

par le Vatican aux évêchés du monde entier.

D'ores et déjà, et contre toutes les règles, les évêchés précités se sont répandus dans la presse pour faire connaître le résultat de leurs consultations. A chaque fois, les réponses sont déséquilibrées, en faveur de positions extrêmement progressistes. Monseigneur Baldisseri a d'ailleurs vivement réagi face à cette attitude. A demi-mots, il a accusé les évêques germanophones de tenter de « conditionner » les débats du Synode des évêques en faisant pression sur l'opinion publique. Dévoiler le résultat de leurs enquêtes revient à lier les mains aux autorités romaines.

Enfin, sur les sujets familiaux, il est important de noter les déclarations de deux importants cardinaux de la Curie. Le premier est le cardinal Giovanni Battista Re. Doyen des cardinaux-évêques électeurs, c'est lui qui a présidé le dernier conclave. [Dans un entretien au site Vatican Insider](#), il a déclaré son opposition à un changement de la morale traditionnelle de l'Église au sujet des divorcés-remariés :

« Je ne pense pas qu'il soit possible de revoir l'interdiction des sacrements pour les divorcés remariés. Une situation objective ne peut être modifiée. François tourne l'attention pastorale de l'Église vers ceux qui se trouvent eux-mêmes dans cette situation et ont besoin d'aide pour préserver leur foi, afin de les conduire à une vie de prière et à assister à la messe dominicale. Le Pape pense à ce qui peut être fait pour soutenir les divorcés remariés, et, en effet, de meilleurs moyens de montrer ce soutien sont actuellement à l'étude. »

L'autre prince de l'Église à s'être exprimé est Son Éminence le cardinal Maradiaga qui, il y a deux jours, a donné un entretien au journal français *La Croix*. Il s'est prononcé en faveur de la création d'une congrégation pour les Laïcs. Il existe actuellement un simple conseil pontifical. À la différence des congrégations, les conseils pontificaux n'ont pas de juridiction, et donc pas de pouvoir. Selon le cardinal, cette congrégation pour les Laïcs devrait s'accompagner, en son sein, d'un conseil pontifical pour la Famille « présidé par un couple marié ».